# ANNONCES.

# L. P. BOIVIN

Coin des Rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice,

Montréal.

FFRE ses plus sincères remerciments d ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cetto occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'eudroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterre consiste en Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindie, pour Dames et Messieurs,

Chaînes de col en Or pour Dames, Gardes en Or pour Montres,

Olefs, Cachets, Rubans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,

Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc., Epinglettes de goût en grande variété,

Bracelets en Clieveux et en Or, Peignes en Argent, Ornements de col pour Dames, Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email, Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaille,

Bourses en Soie, avec ornements en Acier, Ridicules de Dames, en Acier,

Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaille, Boîtes pour do de Fantaisie,

Pendules de diverses espèces, Coutellerie fine, etc., etc., etc.

- Aussi, -

Lanternes pour passages, Transparents peur châssis, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grando variótó de Tapisserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en mótal, et une grande variótó d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie. Montréal, mars 1818.

## SOCIETE D'AGRICULTURE,

ES CHAMBRES DE LA SOCIÉ-TE et le BUREAU DU SECRÉ-TAIRE sont maintenant ouverts chez M. George Shepherd, Grénetier de la Société, No. 25, rue Notre-Damo vis-àvis du Bureau du Conseil de Ville.

Heunes de Bureau. — Depuis Dix jusqu'à Une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 1or. juillet 1848.

# MELANGES RELIGIEUX.

DE journal se publie le MARDI et le VEN-DREDI; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire; il contient toujours les nouvelles les plus récentes tant du Camadu que des pays étrangers. C'est aussi un journal d'annonces; le taux de cellesci est le même que celui des autres jourmaux du pays. Ce journal circule dans la plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada, il doit donc être recherché pour les annonces.—Le prix du journal est de VINGT CHELINS par année, payables d'avance, frais de poste à part.—On s'abonne à

Montréal, chez MM. Fabre & Cie. Québec, chez M. D. Martineau, Ptre. Trois-Rivières, chez Val. Guillet, Ecr. Ste. Anne Lapocatière chez M. F. Pilote,

Ptre., au collège.

Montréal, 1er. mars 1848.

#### CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu do cinq chelins, co sera un chelin de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Editeur du Journal d'Agriculture (partie française), Montréal.

### ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MELANGES RELIGIEUX,
Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,

IMPRIMEUR.